

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Nouvelles

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1949, tome 47, p. 26-30

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

NOUVELLES

EPHEMERIDES

A L'AUBE DE 1949

Il semble que la paix si précaire dont nous jouissons ait donné au renouvellement de l'année quelque caractère de gravité et chargé les vœux que nous échangeons de tout le réconfort de notre espérance en Dieu et de nos prières ferventes et multipliées. Plus que jamais, nous avons compris l'actualité du langage de l'Apôtre quand il nous enseigne que nous sommes véritablement ceux dont vieillissent les jours ou dont se mue la destinée comme un vêtement qu'on change, tandis que Dieu demeure toujours le même, indifférent à la fuite du temps, image de cette éternité vers laquelle nous nous approchons. C'est dans cette lumière que 1949 nous est apparue et que nous avons supplié notre Père des cieux de bénir ceux que nous aimons et d'ensoleiller les mois que nous inaugurons aux rayons de sa grâce et de sa miséricordieuse providence.

La coutume veut qu'au début de janvier les Prélats du Valais se réunissent à tour de rôle chez l'un d'eux et

qu'ils y échangent leurs souhaits pour l'an neuf. Cette fois, c'était à notre Abbé-Evêque d'accueillir Mgr l'Evêque de Sion et Mgr le Prévôt du St-Bernard. S. Exc. Mgr Bieler était accompagné de son Vicaire Général, Mgr Grand, tandis que S. R. Mgr Adam l'était de M. le Chanoine Beson, Prieur et Doyen de Martigny.

Assemblés ici le lundi 3 janvier, ils y rencontrèrent, outre la communauté de l'intérieur, de nombreux confrères venus de nos paroisses et des diocèses voisins et parmi lesquels nous avons spécialement remarqué Mgr Pahud, curé-doyen de Montreux et M. l'abbé Bonvin, curé-doyen de Monthey. Au dîner conventuel, S. Exc. Mgr Haller salua ses hôtes, adressant tout d'abord à ses vénérés confrères dans la prélature les meilleurs souhaits que son cœur lui dictait et qui, par delà les présents, atteignaient et le diocèse de Sion tout entier et la chère Maison du St-Bernard ; puis, considérant le grand œuvre d'apostolat auquel s'adonnent les prêtres et les religieux, Mgr Haller forma des vœux pour que soit fécond le parfois lourd travail du ministère et pour que s'accomplisse dans la paix la noble besogne que l'Eglise a assignée au clergé, tant régulier que séculier. En terminant, et grâce à la présence de Mgr Pahud qui le représentait un peu, notre Supérieur eut un souvenir délicat pour S. Exc. Mgr Charrière à qui il souhaite également une bonne et heureuse année.

Une autre réception qui donne à nos débuts d'année une note des plus sympathiques est celle du Conseil d'Etat. Notre Gouvernement, respectueux d'une vieille tradition, ne manque jamais de venir présenter à l'Abbé-Evêque de St-Maurice ses vœux pour l'an neuf, et au vieux monastère d'Agaune l'hommage de son attachement. Nos cinq conseillers d'Etat étaient accompagnés de leur chancelier et de celui qui les représente avec tant de distinction dans notre district, M. le préfet Haegler. A ces hauts magistrats s'était joint, à l'invitation de l'Abbaye, M. le président Amacker, de la ville de St-Maurice. Monseigneur, en quelques paroles, jaillies de son cœur reconnaissant, salua ses hôtes en soulignant combien il fallait estimer les liens de compréhension mutuelle et de collaboration qui unissent chez nous les autorités civiles et religieuses et, en particulier, de quelle concrète bienveillance l'Etat entourait le Collège de St-Maurice ! Répondant à ce toast, M. Anthamatten, président du Conseil d'Etat, exprima à Son Excellence et à toute la Communauté, les sentiments que notre Valais catholique éprouve à l'égard de notre Maison et, avec une éloquence venue de sa foi rayonnante, dégagées quelques-unes des leçons que nos Martyrs ne cessent de donner à notre monde contemporain...

A l'issue du repas, la fanfare et le chœur mixte du Collège se firent un plaisir et un honneur d'offrir aux invités de l'Abbaye les meilleures pièces de leur répertoire : aubade qui inaugurerait excellemment une après-midi où allaient se poursuivre avec plus d'intimité encore les conversations entre ceux qui nous donnaient la joie de leur visite et ceux-là surtout de notre Communauté qui, par les fonctions qu'ils remplissent ou par un commun passé sur les bancs d'un même Collège, retrouvaient en la personne de leurs interlocuteurs des vrais amis, fidèles toujours.

NOS ANCIENS

FIDELITE TOUCHANTE

Le renouvellement de l'année a incité plusieurs de nos Anciens à envoyer leurs vœux à toute la communauté abbatiale. Nous les en remercions de tout cœur, les assurant que nous leur sommes reconnaissants plus que nous ne saurions le dire de la constance de leur souvenir et de la fidélité de leur affection. En retour, ils peuvent compter sur la plus fervente réciprocité !

N'était-ce indiscret, nous relèverions quelques-uns des témoignages qui nous sont parvenus, tant ils sont le langage du cœur et de la plus exquise amitié. Plus exactement, nous aurions à les transcrire tous... si c'était possible. Qu'on nous permette une exception, puisqu'elle se rapporte à deux de nos anciens élèves particulièrement éloignés de nous dans l'espace : M. **Raphaël Girard**, professeur à Mexico, et M. **Maurice Voïta**, directeur d'un immense domaine agricole dans le Moyen-Congo (A.E.F.).

M. Girard nous a fait parvenir deux ouvrages qu'il vient de publier en langue espagnole et qu'il consacre aux problèmes des anciennes civilisations des Indes occidentales *. Inscrits dans la « Collection de culture pré-colombienne », ces livres étudient tour à tour le calendrier des anciennes peuplades américaines et « l'ésotérisme du peuple Vuh ». Malgré notre ignorance de l'espagnol, nous avons discerné que nous étions en présence d'un texte extrêmement critique où la science ethnographique et anthropologique, la géographie et l'histoire trouveront un enrichissement précieux non seulement par l'explicitation de faits déjà connus, mais même par l'apport de données absolument nouvelles et qui, ainsi que nous le déclare la préface, modifieront certaines thèses traditionnelles et indiscutées jusqu'aujourd'hui de l'archéologie « maya ». — Nous remercions

* *El calendario Maya-Mexica et Esoterismo del Popol-Vuh.* (Ed. Stylo, Mexico).

vivement M. Girard de nous avoir envoyé ses deux beaux volumes et d'y avoir inscrit la plus aimable des dédicaces.

Quant à M. Voïta, il se trouve depuis dix-huit mois « au pays de ses rêves, au cœur de l'A. E. F., en pleine brousse », où il est « grand patron d'une exploitation agricole de 30.000 ha. ». Pour l'instant, il en est encore au stade du défrichement, à l'abatage de vastes forêts auxquelles vont succéder des plantations de palmiers à huile, de bananiers et de toutes espèces coloniales. Cette besogne s'accroît de multiples services annexes tels que construction de scieries, ouverture de routes, pose de voies ferrées, sans compter l'organisation de la vie humaine dans les divers chantiers ; elle se complique, hélas, des multiples difficultés inhérentes à pareille entreprise, et, surtout, de certaine propagande idéologique qui trouve un excellent terrain d'éclosion dans le tempérament si apathique de l'ouvrier noir. Malgré tout, notre Ancien demeure sainement optimiste, heureux de devoir être l'universel cerveau qui, au besoin, remplace celui du médecin, de l'architecte, de l'avocat, voire celui du missionnaire... et j'en passe. M. Voïta se souvient avec amour de l'Abbaye et « languit » d'en avoir des nouvelles. Même, il s'inquiète de la fanfare du Collège et se demande si cet ensemble compte enfin de bons altos... En achevant sa missive, il nous prie de transmettre son meilleur souvenir à tous ceux qu'il a connus et qui lui sont chers.

Nous remercions cet Ancien d'avoir gardé une si fidèle mémoire de St-Maurice, de cette « chère Maison qui après tant d'années reste un peu sienne ». A notre tour, nous ne saurions oublier, dans nos prières et dans l'affection que nous vouons à nos élèves d'autrefois, celui dont l'esprit quelque peu bohème ne nous avait point échappé et qui ne nous étonne pas, ce jour, quand nous apparaissent ses brillantes qualités de colonial et de conquérant...

NOMINATIONS

M. Paul-Albert Berclaz, avocat à Sierre, a été désigné par le Tribunal cantonal comme rapporteur-substitut près le Tribunal de son district.

D'autre part, le Conseil d'Etat a également choisi un avocat sierrois, M. **Jean Ruedin**, pour occuper le poste de chef juridique du Registre foncier.

Nos compliments !

PROMOTIONS MILITAIRES

Le Conseil fédéral a promu M. le lieutenant-colonel Marcel Gross, à St-Maurice, au grade de colonel et l'a confirmé au commandement du Régiment 6.

M. Othmar Schmidt, de Lausanne, a été nommé capitaine.
Nos vives félicitations !

MARIAGES ET FIANÇAILLES

En décembre, M. **Louis Dubois**, de Moutier, a épousé Mademoiselle Miranda Spiess, de Zurich.

Le 5 janvier, M. **Xavier de Meyer**, de Fribourg, a épousé Mademoiselle Gabrielle de Gottrau de Granges, à Paris.

Dans le courant de ce mois, M. **Jean-Pierre Remy**, de Bulle, épousera Mademoiselle Josette Michelet, de Sierre.

En fin d'année 1948, M. **Ephyse Lorétan**, de Binningen, s'est fiancé avec Mademoiselle Marlène Grünwald, de Brigue.

Le 6 janvier, jour de l'Epiphanie, M. **François Allet**, pharmacien à Sierre, s'est fiancé avec Mademoiselle Marie Pellissier, de Sion.

C'est à la Sainte Famille de Nazareth, dont la liturgie vient de nous proposer le sublime idéal, que nous confions ces conjoints d'hier ou de demain, lui demandant d'étendre sur eux et leur avenir son meilleur patronage. Tel est le sens des vœux et des félicitations que nous leur adressons en nous associant bien amicalement à leur joie et aux belles espérances qu'ils ont rêvées pour leur foyer !

DIPLOMES ET EXAMENS

Après avoir subi avec succès les examens y relatifs, M. **Henri Leuzinger**, de Sion, a reçu du Conseil d'Etat le diplôme d'avocat et M. **Francis Thurre**, de Saillon, celui de notaire. Il en est de même, mais dans le canton de Fribourg, pour M. **Robert Menoud**, avocat à Bulle.

M. **Claude Dubuis**, d'Aigle, élève du cours d'orgue de M. Demierre, organiste à Vevey, a passé brillamment son examen professionnel à la Société Suisse de pédagogie musicale, session de Neuchâtel.

M. **Jacques Bonny**, de Lausanne, a achevé ses études au Polytechnicum de Zurich en obtenant son diplôme d'ingénieur-électricien.

M. **Pierre Duc**, de Sion, a acquis sa licence es sciences pédagogiques à l'Université de Lausanne.

A tous, nos cordiales félicitations !

G. R.